

Comprendre la protection juridique des majeurs

CONTEXTE

Certaines personnes vivent une altération de leur autonomie du fait de la maladie, du handicap ou du vieillissement. Le droit met à leur disposition différentes modalités de protection juridique (tutelles, curatelles...).

Depuis plus de 20 ans, la législation a sans cesse évolué afin de mieux respecter la volonté des majeurs protégés et leurs droits fondamentaux.

En 2024, une recommandation de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé sur l'accompagnement des personnes nécessitant une mesure de protection juridique a été élaborée afin de fournir des repères et des outils au service des pratiques des personnes concourant à la mise en œuvre de ces mesures.

Le CREAI propose une formation permettant aux professionnels et aux familles de connaître et comprendre ces évolutions, ainsi que les principes, enjeux et conséquences des mesures de protection.



ORGANISATION

- **Durée : 1 à 2 jour(s)**
- **Formation en intra**
- **Formation en inter-structures :**
3 et 4 juin 2026, à Dijon
- **Taille du groupe :** entre 8 et 15 personnes
- **Intervenant(e) :** Julien BARBOSA ou Dominique DUBOIS
- **Tarifs 2026 : 1 080 € à 1 520 € / jour en intra**
200 € à 280 € / jour / personne en inter-structures
(conditions tarifaires page 8)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Connaître les règles juridiques de la protection des majeurs
- > Identifier les incidences du cadre légal des mesures de protection des majeurs sur le travail des professionnels

CONTENU

- > Les personnes concernées par les différents régimes de protection juridique
- > Les différentes mesures de protection juridique : tutelle, curatelle simple et renforcée, sauvegarde de justice et habilitation familiale
- > Les acteurs de la protection
- > Les droits du majeur protégé
- > Le fonctionnement des régimes de protection
- > Les modalités d'anticipation de la protection

PUBLICS DESTINATAIRES ET PRÉREQUIS

Tout public (professionnels d'ESSMS, d'administrations publiques, libéraux, entreprises, associations, familles, aidants, administrateurs, etc.).

Il n'y a pas de prérequis spécifique pour participer à cette formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES (cf. p. 9)

- > Projection d'un diaporama
- > Exercices pratiques (Qui fait quoi ? Comment bien coopérer ? ...)
- > Présentation d'outils existants

Ces différentes modalités contribuent à évaluer le positionnement des stagiaires à l'entrée en formation et l'atteinte des objectifs de la formation.